COMMUNIQUÉ DE L'INITIATIVE DE L'AFRIQUE SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES (AREI) | 28 – 29 OCTOBRE 2019



REUNION CONJOINTE AREI-OCDE-UE, Paris, France

AREI - PHASE I REUSSIE PHASE II 300 GW 500 MILLIARDS \$ D'INVESTISSEMENT À PREVOIR

REUNION CONJOINTE AREI-OCDE-UE, (Paris) L'événement conjoint AREI – OCDE – UE s'est tenue les 28 et 29 octobre 2019 au siège de l'OCDE à Paris, présidé par S.E. le Professeur Alpha Condé, Président de la République de Guinée, Président du Conseil d'Administration de l'AREI et S.E.M. Angel GURIA, Secrétaire Général de l'OCDE.

Pour rappel, L'AREI est une initiative de transformation menée par l'Afrique pour accélérer, intensifier et exploiter le gigantesque potentiel du Continent en matière de sources d'énergie renouvelable.

L'initiative se concentre sur l'élaboration de solutions intégrées afin d'élargir l'accès à des services énergétiques propres, d'améliorer le bien-être humain et de mettre les pays africains sur la voie d'un développement durable et respectueux du climat.

L'initiative lancée lors de la COP 21 à Paris s'est engagée à réaliser sur la période 2015-2020 : 10 GW et d'ici à 2030 - 300 GW.

L'événement AREI - OCDE - UE qui s'est déroulé sur deux jours a permis de présenter les résultats de la Phase I de l'AREI avec la réalisation d'une puissance cumulative sur le continent africain de 9,99 GW, la phase I s'achève donc avec 15 mois d'avance.

Ce qui est de bonne augure pour la **Phase II de l'AREI qui prévoit la réalisation de 300 GW** dans les dix années (2030) à venir et devra trouver une enveloppe d'investissement totale de 500 milliards de dollars soit 50 milliards par an.

Pour envisager cette Phase II avec succès il est essentiel d'avoir une approche inclusive avec la société civile, les secteurs publics et privés.

Le secteur public africain devra mettre en place un cadre réglementaire structuré et juste préservant les intérêts de chaque partie sur l'ensemble du continent.

L'Union Européenne, la France et l'Allemagne ont souligné leurs satisfactions et ont renouvelé leur confiance à l'initiative.

Les partenaires financiers bi et multilatéraux ont présenté leurs instruments financiers adaptés au secteur privé pouvant activement participer à la réussite de la phase II.

Le secteur privé spécialisé dans les énergies renouvelables venant d'Afrique, d'Europe, du moyen orient, d'Asie, par sa présence a marqué l'intérêt porté au continent et sa volonté d'y investir davantage.

La société civile (ONGs) a félicité l'AREI pour la réalisation de la phase I et s'est engagé à travailler en parfaite coordination avec l'AREI en général et l'IDU en particulier.

L'OCDE a proposé de coopérer régulièrement avec l'AREI sur la Phase II.

La réalisation d'ici 2030 des 300 GW sur le Continent Africain est possible avec une implication dynamique et croissante du secteur privé.



S.E. Professeur Alpha CONDÉ

« Seul le secteur privé peut nous aider à mobiliser un tel niveau d'investissement de manière soutenue à condition que les Etats créent les écosystèmes favorables minimisant les risques (réels et perçus) notamment des cadres règlementaires clairs, cohérents et transparents pour les énergies renouvelables. »



S.E.M. Angel GURRIA *Sécrétaire Général de l'OCDE*

« L'OCDE travaille avec l'Afrique pour faire progresser l'énergie propre sur le continent. Mais nous pouvons faire plus »